

Suivez Ciclus le Cincle-plongeur à Anor

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Circuit adapté aux familles pour découvrir les oiseaux. Il est possible de jouer pour apprendre grâce à l'application Baladavesnois.

Durée	2h 20	Difficulté	Facile
Distance	7,63 km	Retour point de départ	Oui
Dénivelé positif	53 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	53 m	Commune	Anor (59186)
Point haut	252 m	Région	Avesnois
Point bas	221 m		



Description

Départ du parking Rue du Maréchal Joffre, en face de l'église.

(D/A) Au sortir du parking, dirigez-vous à gauche puis tournez à droite dans la Rue du Général de Gaulle. Croisez la Rue Léo Lagrande côté droit et prolongez dans la Rue de [Momignies](#). Dépassez le cimetière et, à la fourche qui suit, prenez la Rue des Anorelles à gauche.

(1) À la fourche suivante, empruntez à gauche la Rue du Pont des Bœufs jusqu'aux maisons. Poursuivez tout droit sur le chemin enherbé. À la sortie du chemin, suivez à gauche Rue du Pont des Bœufs.

(2) À l'intersection, suivez à gauche la Rue des Anorelles sur 200 m environ.

(3) Au croisement, tournez à gauche dans la Rue de la Galoperie. Allez toujours tout droit (Nord) et ignorez une route à droite puis une à gauche.

(4) Continuez tout droit, franchissez un ruisseau et atteignez l'[Étang de la Galoperie](#).

(5) Faites demi-tour et franchissez de nouveau le ruisseau.

(4) Peu après, quittez la route pour un chemin sur la gauche et entrez en forêt. Longez le ruisseau à main gauche, à une distance plus ou moins grande. Passez une barrière et débouchez sur une route.

(6) Suivez à droite la Rue de Beauwelz. Tournez à droite au croisement suivant (cote 252) et suivez la Rue des Anorelles. Au croisement suivant (cote 242), allez tout droit.

(3) À un croisement déjà emprunté à l'aller, poursuivez tout droit.

(2) Après environ 200 m, tenez la gauche vers Rue des Anorelles. À l'intersection suivante, obliquez à gauche, toujours dans la Rue des Anorelles.

(1) Continuez tout droit puis suivez à droite la D156 pour rejoindre le point de départ (D/A).

Points de passages

D/A Parking Rue du Maréchal Joffre - Église Saint-Nicolas (Anor)

N 49.991541° / E 4.100178° - alt. 233 m - km 0

1 Carrefour de la boucle

N 49.99389° / E 4.110837° - alt. 244 m - km 0.87

2 Rue des Anorelles

N 49.998087° / E 4.122773° - alt. 234 m - km 2.17

3 Rue des Anorelles x Rue de la galoperie

N 49.998284° / E 4.125283° - alt. 236 m - km 2.35

4 Intersection

N 50.002772° / E 4.125782° - alt. 228 m - km 2.85

5 - Étang de la Galoperie

N 50.004276° / E 4.126195° - alt. 228 m - km 3.04

6 Rue de Beauwelz

N 50.002973° / E 4.138083° - alt. 228 m - km 4.21

D/A Parking Rue du Maréchal Joffre - Église Saint-Nicolas (Anor)

N 49.991542° / E 4.100173° - alt. 233 m - km 7.63

Informations pratiques

Circuit non balisé.

Pour obtenir des informations, téléchargez l'application Baladavesnois avant de partir

<https://www.parc-naturel-avesnois.fr/blo...>

Une fois installée, celle-ci fonctionne sans connexion.

A proximité

Café rando Nord : l'Elisée à Anor

<https://www.tourisme-avesnois.com/prepar...>

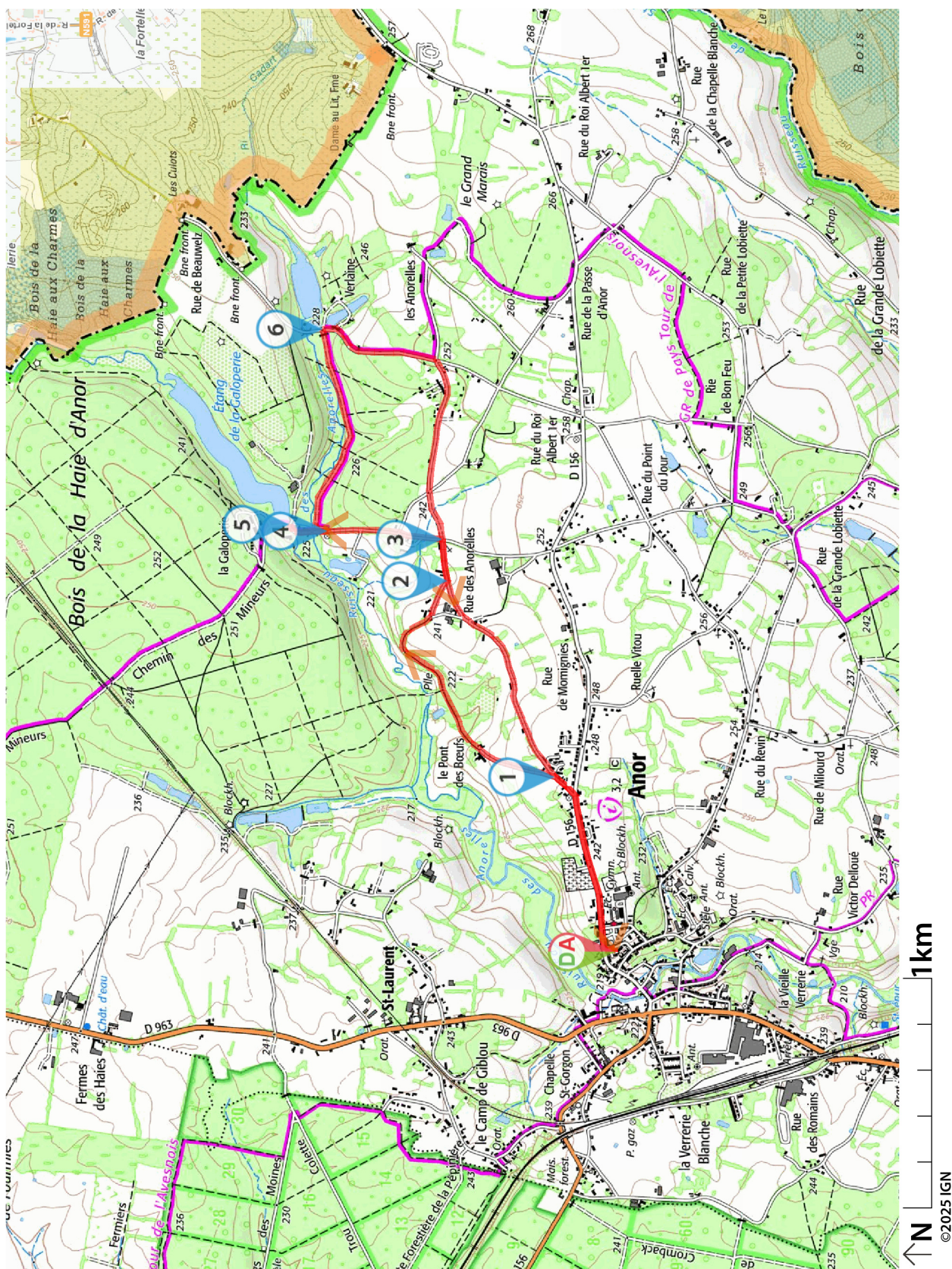
Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-suivez-ciclus-le-cincle-plongeur-a-anor/>

En savoir plus :

Copie, vente et diffusion interdites - LR6FJu8i

Email : annie.trotin.pnra@gmail.com

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



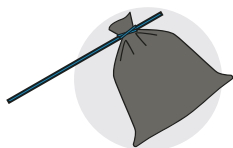
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



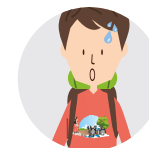
ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.